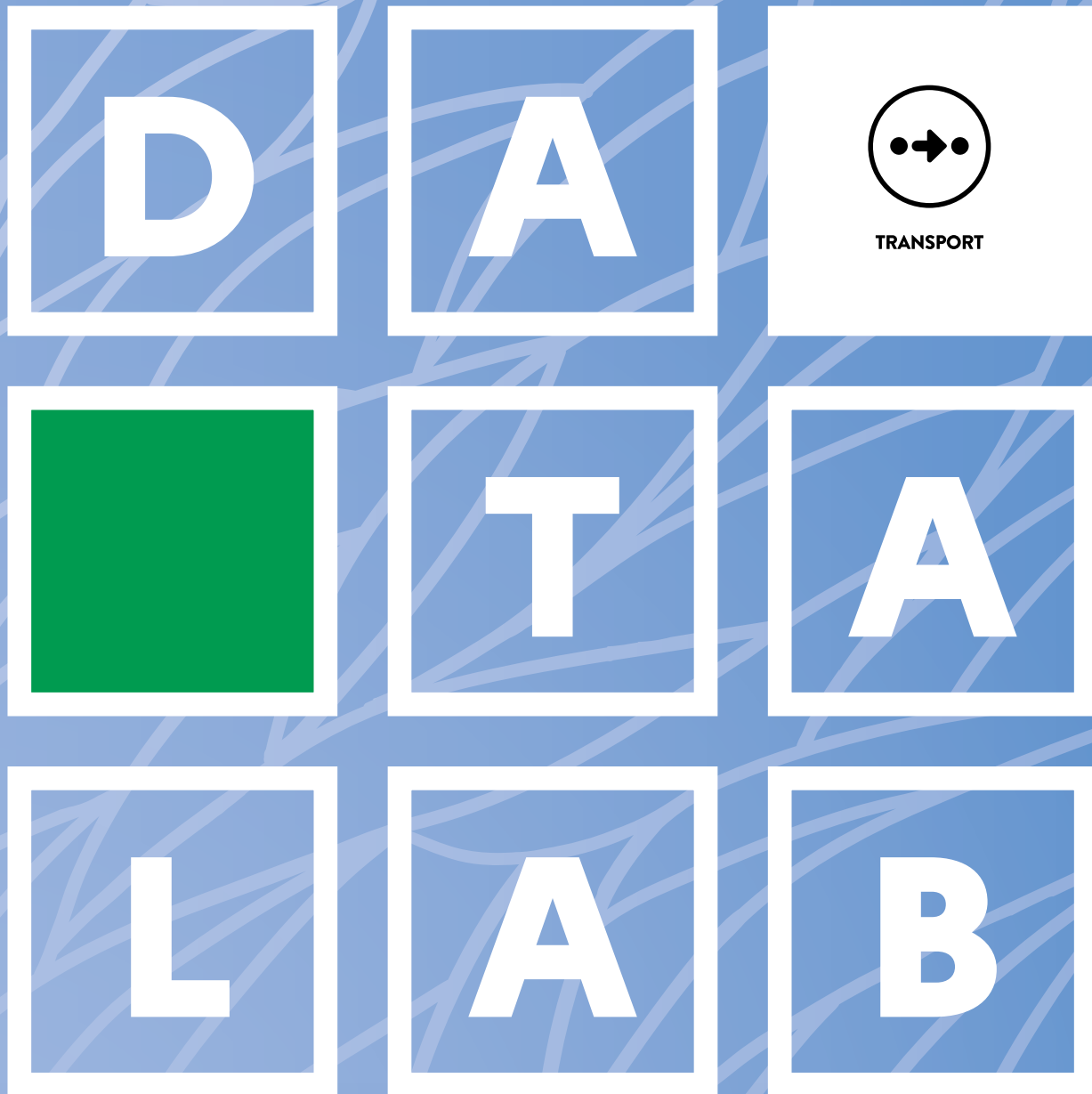




MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La mobilité locale et longue distance des Français

Enquête nationale sur la mobilité des personnes en 2019

AVRIL 2023



STATISTIQUE
PUBLIQUE

sommaire

La mobilité locale et longue distance des Français

Enquête nationale sur la mobilité des personnes en 2019

5 - Données clés

7 - L'enquête mobilité des personnes :
méthodologie et définitions

11 - La mobilité locale des Français en 2019

15 - La mobilité à longue distance des Français en 2019

Document édité par :
**Le service des données
et études statistiques (SDES)**

contributeur



coordinateur



** en poste au SDES au moment de la rédaction de la publication*

avant-propos



Les transports représentent un enjeu important pour la réduction des pollutions et des gaz à effet de serre, et la lutte contre le changement climatique. Bien connaître la mobilité des Français, la fréquence de leurs déplacements mais aussi les modes de transport qu'ils privilégient, est dans ce contexte particulièrement utile, tant pour éclairer le débat public sur ces sujets que pour fournir des éléments de suivi des objectifs que la France s'est fixés.

Les grandes enquêtes statistiques sur la mobilité constituent une source d'information unique pour disposer d'un panorama complet sur la façon dont les Français se déplacent. L'enquête nationale sur la mobilité des personnes de 2019, collectée auprès d'un échantillon représentatif de 20 000 ménages de France métropolitaine, s'inscrit dans la lignée des enquêtes nationales transports, conduites précédemment tous les 10 ans. Cette enquête permet de décrire précisément tous les déplacements, quels qu'en soient le motif, la longueur, la durée, le mode de transport ou la période de l'année. En privilégiant une méthodologie semblable aux enquêtes antérieures, elle permet également de mesurer l'évolution des comportements des Français au fil des ans.

Cette publication rassemble les principaux enseignements de cette enquête s'agissant des comportements de mobilité. Des analyses complémentaires sur des thématiques plus spécifiques donneront lieu à d'autres publications.

— **Béatrice Sédillot**

CHEFFE DU SERVICE DES DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES (SDES)

Données clés



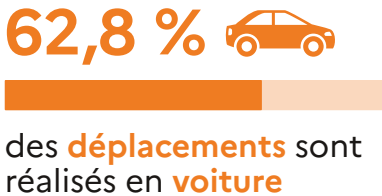
Les déplacements au quotidien

à moins de 80 km du domicile
Du lundi au vendredi

Combien de temps par jour ?



Comment se déplace-t-on ?



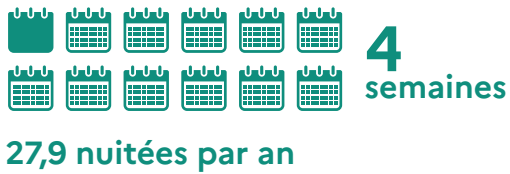
Combien de trajets par jour ?



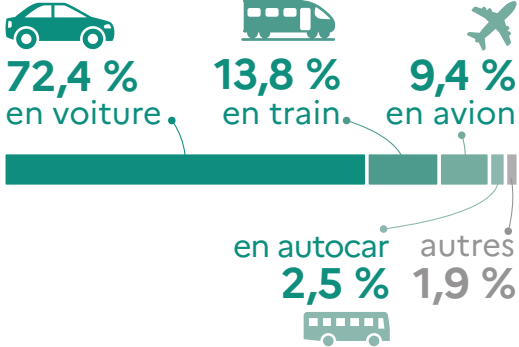
Les voyages des Français

à plus de 80 km du domicile

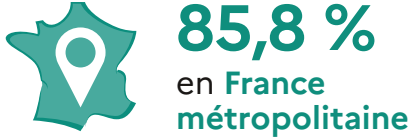
Temps passé à voyager ?



Comment voyage-t-on ?



Où voyage-t-on ?



Sur quelle distance ?



L'enquête mobilité des personnes : méthodologie et définitions



Méthodologie

L'enquête mobilité des personnes (EMP) est une enquête de statistique publique réalisée entre mai 2018 et avril 2019 auprès d'individus de 6 ans ou plus appartenant à 20 000 ménages représentatifs de France métropolitaine. Elle succède à l'enquête nationale transport et déplacements (ENTD) de 2008 et aux enquêtes transport et communications de 1993-1994 et 1981-1982. Grâce à une méthodologie semblable au cours du temps, ces enquêtes sont une source d'information unique pour mesurer la mobilité des Français au niveau national et la comparer entre chaque édition.

L'objectif de ces enquêtes est la connaissance des déplacements des individus et de leurs usages des moyens de transports tant collectifs qu'individuels. Tous les déplacements y sont décrits quels que soit le motif, la longueur, la durée, le mode de transport, la période de l'année ou le moment de la journée. Pour comprendre les comportements liés à la mobilité, l'enquête s'intéresse aussi aux possibilités d'accès aux transports collectifs, et aux moyens de transports individuels dont disposent les ménages (connaissance fine du parc des véhicules à leur disposition). Pour ces derniers, ces enquêtes éclairent la façon dont ils sont utilisés par les individus car elles permettent de relier précisément les véhicules aux déplacements. Elles rendent possible la connaissance du parc de véhicules à disposition des ménages et l'utilisation qui en est faite, ainsi que les nouvelles pratiques de mobilité : covoiturage, utilisation des vélos en libre-service, équipement en recharge de véhicules électriques, etc.

Pour l'édition 2019, le questionnaire de l'enquête est composé :

- d'un recensement détaillé du parc de véhicules à disposition des ménages (et de l'utilisation qui en est faite) ;
- d'un recueil des abonnements pour les services de transports collectifs, d'autoroutes et de vélos en libre-service ;
- de la description de la mobilité « locale » de tous les jours (du lundi au dimanche) des Français (via un relevé détaillé de l'ensemble des déplacements d'une journée de la personne interrogée) ;
- de la caractérisation de leur mobilité à longue distance (qui les conduit à plus de 80 km de leur domicile, à l'aide d'un relevé de voyages et des principaux déplacements qui les composent).

De plus, des thématiques sur les nouvelles pratiques de mobilité (covoiturage, autopartage, etc.) sont aussi abordées tout au long du questionnaire.

En complément, des résultats détaillés (présentés sous forme de tableaux agrégés), ainsi que des bases individuelles anonymisées (qui peuvent être téléchargées) ont été mis à disposition sur le [site du Sdes](#).

Définitions

MOBILITÉ LOCALE

Un **déplacement** est un mouvement d'une personne d'un lieu de départ vers un lieu d'arrivée. Il se caractérise par un unique motif mais peut recouvrir l'usage d'un ou plusieurs modes de transports. Dans le cas où plusieurs modes sont utilisés, c'est le mode de transport principal qui est analysé ici.

Tous les types de déplacements sont couverts par l'enquête, hormis ceux des professionnels des transports réalisés dans le cadre de leur activité et dont tout le temps de travail est effectué à l'intérieur d'un moyen de transport (chauffeurs routiers, de taxi, stewards, etc.).

Le **budget temps quotidien** représente la somme des temps de déplacements réalisés en une journée (quel que soit le mode).

La notion d'**unité urbaine** est définie par l'Insee comme étant une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (sans coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Les unités urbaines sont redéfinies périodiquement. Le zonage appliqué à l'EMP 2019 est établi en référence à la population connue au recensement de 2017 et sur la géographie administrative du territoire au 1^{er} janvier 2020 ; celui appliqué à l'ENTD 2008 reposait sur le recensement de 2007 et la géographie administrative du territoire au 1^{er} janvier 2010. Les analyses temporelles en tranches d'unités urbaines présentées dans ce document permettent donc de prendre en compte [les évolutions de compositions de ces zonages géographiques sur 10 ans](#), en plus des évolutions de mobilité.

MOBILITÉ LONGUE DISTANCE

La **mobilité à longue distance** concerne les déplacements des Français qui les conduisent à plus de 80 km, à vol d'oiseau, de leur domicile.

Les **voyages** sont définis comme une séquence de déplacements dont le premier a pour origine le domicile et le dernier a pour destination le domicile, indépendamment du nombre de nuitées. Ne sont pas comptés ici les voyages des professionnels des transports réalisés dans le cadre de leur activité et dont tout le temps de travail est effectué à l'intérieur d'un moyen de transport (chauffeurs routiers, de taxi, stewards, etc.).

ENCADRÉ

L'enquête « Mobilité des personnes » ayant été réalisée en amont de l'épidémie de Covid-19, ces résultats (millésimés 2019) éclairent donc les comportements des Français juste avant la crise sanitaire.

Un **voyage à longue distance** est toujours constitué d'au moins deux déplacements à longue distance, et le cas échéant de déplacements intermédiaires (qui peuvent être, ou non, à longue distance). Seuls les déplacements qui occasionnent un changement de lieu d'hébergement ou qui amènent à plus de 80 km (à vol d'oiseau) d'un point de départ sont recensés par l'enquête.

Si le voyage est un simple aller-retour, alors le **motif du voyage** est celui du déplacement aller. Si le voyage comporte plus de deux déplacements, le motif du voyage est celui du déplacement qui occasionne le plus grand nombre de nuitées le séparant du déplacement suivant.

Les **motifs professionnels** comprennent à la fois des voyages professionnels au sens strict (réunions professionnelles, conférences, formations, etc.), mais aussi des navettes à longue distance vers des lieux de travail réguliers.

Parmi les **motifs personnels**, sont distingués les motifs de visite (à la famille ou aux amis), ainsi que les loisirs (qui regroupent par exemple les excursions vers un centre de loisirs ou d'attraction, les sorties au restaurant, les spectacles et activités sportives). Ces derniers motifs correspondent à un spectre d'activités assez large qui, par une plus grande proximité du domicile (et des séjours généralement plus courts), se différencie nettement des motifs de vacances (déclarés comme tel par les enquêtés) ou à destination de résidences secondaires ou occasionnelles.

Si le voyage est un simple aller-retour, alors le **mode de transport principal du voyage** est celui du déplacement aller. Si le voyage comporte plus de deux déplacements, le mode de transport principal est le mode le plus « lourd » du déplacement le plus long en kilomètres. Cependant pour la longue distance (contrairement à la mobilité locale, voir *infra*), la voiture prime sur d'éventuels modes urbains (métro, bus).

partie 1

La mobilité locale des Français en 2019

— En 2019, les Français réalisent environ trois déplacements par jour, du lundi au vendredi. Cela représente près de 181 millions de déplacements quotidiens.

En moyenne, ils passent 1 h 02 à se déplacer en une journée, soit presque 6 minutes de plus qu'en 2008. Cette hausse s'explique par des déplacements un peu plus longs et par une légère modification des choix des modes de transport utilisés.



partie 1 : la mobilité locale des Français en 2019

La mobilité locale est définie comme l'ensemble des déplacements que les individus réalisent dans un rayon de 80 km autour de leur domicile. Elle concerne essentiellement les déplacements quotidiens pour aller travailler, étudier, faire ses courses, ses démarches administratives, accompagner quelqu'un, se rendre sur un lieu de loisir, etc.

TEMPS PASSÉS ET MODES DE TRANSPORTS PRIVILÉGIÉS

En 2019, du lundi au vendredi¹, les Français réalisent chaque jour plus de 181 millions de déplacements locaux. Cela représente en moyenne trois déplacements quotidiens par personne.

Ils consacrent, chaque jour de la semaine, en moyenne 1 h 02 à se déplacer, soit 6 minutes de plus qu'en 2008.

Cette augmentation du budget temps quotidien² s'explique d'abord par un allongement de 2 minutes du temps moyen de déplacement entre 2008 et 2019. Un déplacement moyen dure désormais 20 minutes et cette augmentation s'observe pour tous les modes de transport.

En moyenne :

- un déplacement en voiture dure 19 minutes (3 minutes de plus qu'en 2008) ;
- un déplacement à pied dure 14 minutes (1 minute de plus qu'en 2008) ;
- un déplacement à vélo dure 18 minutes (2 minutes de plus qu'en 2008) ;
- un déplacement en transport en commun dure 41 minutes, soit 4 minutes de plus qu'en 2008.

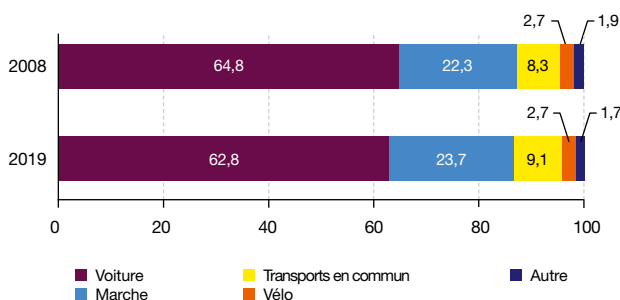
En 10 ans, les modes de transport empruntés se sont légèrement modifiés (*graphique 1*) :

- la voiture est un peu moins utilisée qu'en 2008 mais elle reste le premier mode de transport, choisie pour 114 millions de déplacements (62,8 %) ;
- le second mode de transport est la marche à pied dont la part augmente légèrement pour s'établir à 23,7 % des déplacements ;
- les transports en commun sont empruntés pour 9,1 % des déplacements ;
- le vélo représente 2,7 % des déplacements, une part stable entre 2008 et 2019.

L'USAGE DES MODES DE DÉPLACEMENT VARIE SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE

Les habitants de l'agglomération parisienne sont ceux qui se déplacent quotidiennement le plus longtemps, avec 78 minutes de transport en moyenne. Viennent ensuite les résidents des unités urbaines³ de plus de 100 000 habitants (62 min) et les habitants qui vivent en dehors d'une unité urbaine (60 min). Les habitants des unités urbaines de moins de 100 000 habitants

Graphique 1 : évolution des parts des modes de transport (en pourcentage du nombre de déplacements) entre 2008 et 2019
En %



Champ : déplacements des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.
Lecture : les transports en commun sont le principal mode de transport utilisé pour 9,1 % des déplacements.
Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, enquête nationale transports et déplacements 2007-2008 (SOeS-Insee-Inrets)

passent en moyenne 55 minutes à se déplacer (*graphique 2*).

En dehors de l'unité urbaine, la voiture est le mode utilisé pour 4 déplacements sur 5 (comme en 2008), alors que son usage baisse notablement dans les unités urbaines de plus de 20 000 habitants.

La marche progresse de presque 3 points dans les unités urbaines moyennes (de 20 000 à 100 000 habitants), alors que dans les plus grandes unités urbaines de plus de 100 000 habitants (hors agglomération parisienne) l'usage des transports en commun augmente.

Dans l'agglomération parisienne, 10,9 millions de déplacements sont réalisés à pied, moyen qui devient le plus utilisé pour se déplacer (38 % des déplacements, + 4 points depuis 2008). L'usage des transports en commun progresse de 5 points : ils représentent un quart des déplacements. Quant à la voiture, son utilisation recule fortement (- 8 points en 10 ans) et sa part s'établit désormais à 33 % des déplacements.

DES COMPORTEMENTS SPÉCIFIQUES AU GENRE

En 2019, les femmes passent quotidiennement 1 heure à se déplacer et les hommes 1 h 04. Pour les hommes, comme pour les femmes, ce temps a augmenté de 6 minutes depuis 2008 (*graphique 3*).

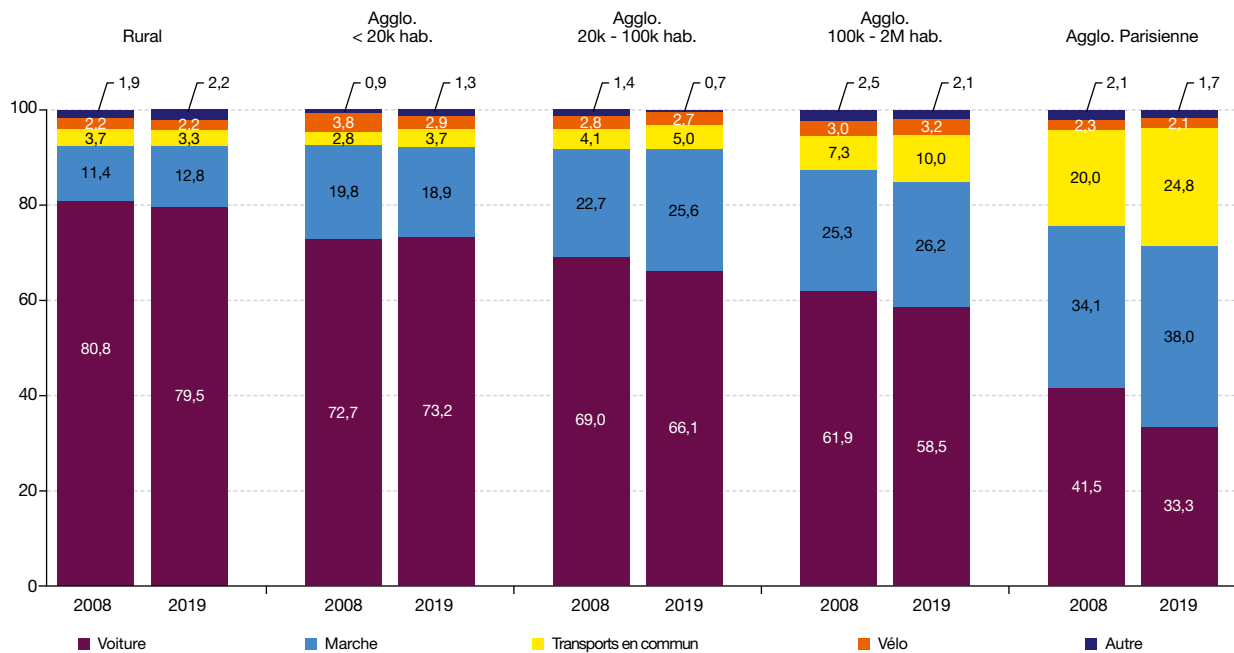
Par rapport à 2008, les hommes utilisent légèrement moins la voiture (- 3 points pour 64 % de leurs déplacements en 2019) et un peu plus la marche à pied (+ 3 points pour 21,5 % des déplacements en 2019). En ce qui concerne les femmes, la structure des modes de transport est relativement stable en 10 ans : elles restent moins utilisatrices de la voiture que les hommes et se déplacent plus à pied (26 % de leurs déplacements) et en transports en commun (10 %).

¹ Sauf mention contraire, les indicateurs présentés dans cette partie sont relatifs aux jours « de semaine » (c'est-à-dire du lundi au vendredi).

²⁻³ Voir définitions.

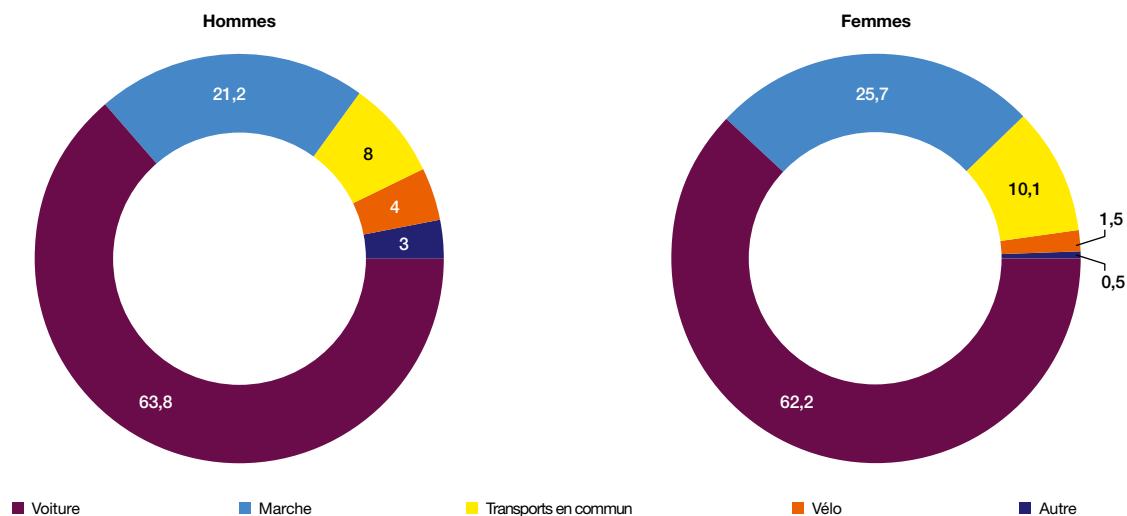
partie 1 : la mobilité locale des Français en 2019

Graphique 2 : évolution des parts des modes de transport (en pourcentage du nombre de déplacements) par tranches d'unités urbaines entre 2008 et 2019
En %



Champ : déplacements des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.
Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018–2019 ; Insee, enquête nationale transports et déplacements 2007–2008 (SOeS-Insee-Inrets)

Graphique 3 : parts des modes de transport selon le genre en 2019
En %



Champ : déplacements des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.
Source : SDES, enquête mobilité des personnes 2018–2019 ; Insee

partie 1 : la mobilité locale des Français en 2019

LES BUDGETS TEMPS QUOTIDIENS AUGMENTENT POUR PRESQUE TOUTES LES TRANCHES D'ÂGE

À partir de l'âge de 10 ans, les temps de déplacements quotidiens augmentent pour toutes les catégories d'âge entre 2008 et 2019.

Ce sont les personnes entre 25 et 54 ans qui passent le plus de temps à se déplacer chaque jour (presque 1 h 15). Pour celles entre 35 et 54 ans, la progression des budgets temps quotidiens est d'ailleurs la plus importante puisqu'ils augmentent de plus de 10 minutes en 10 ans (graphique 4).

L'évolution des modes de transport varie selon l'âge. La part des déplacements en transport en commun progresse de manière significative chez les 19-24 ans : elle s'établit à 20 % (+ 6 points par rapport à 2008).

La baisse de l'utilisation de la voiture est la plus marquée chez les 25-34 ans (- 5 points, 65 % des déplacements en 2019), alors que progressent la marche (+ 4 points, 23 % des déplacements) et les transports en commun (+ 1,5 point, 9 % des déplacements).

L'utilisation des modes de transport des 45-54 ans reste stable sur 10 ans : ce sont ceux qui continuent d'utiliser le plus la voiture pour leurs déplacements (74 %) et le moins la marche à pied (15 %).

L'usage de la voiture s'accroît pour les personnes de

75 ans et plus (+ 5 points, 56 % des déplacements), alors que la marche et les transports en commun reculent (respectivement - 3 et - 1 points, à 37 % et 5 %).

LES COMPORTEMENTS DE MOBILITÉ DU WEEK-END

Les Français ne se déplacent pas de la même façon du lundi au vendredi que les jours de week-end. N'ayant pas les mêmes activités qu'en semaine, ils passent ainsi :

- 55 minutes à se déplacer le samedi (+ 3 minutes par rapport à 2008) ;
- 45 minutes à se déplacer le dimanche (+ 3 minutes par rapport à 2008).

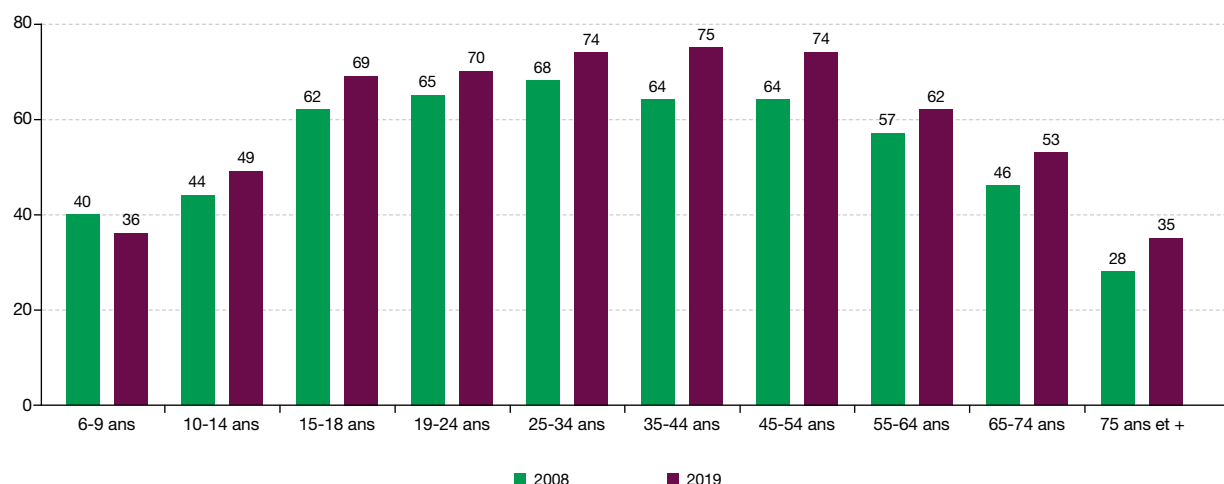
En 10 ans, ces évolutions s'expliquent surtout par une augmentation du nombre moyen de déplacements par personne les jours de week-end.

Au total, du lundi au dimanche, les Français se déplacent ainsi pendant 6 h 50 à moins de 80 km de leur domicile. Et si l'on tient compte de l'ensemble de leurs déplacements (quelle que soit la distance au domicile) ils passent, en moyenne en 2019, 8 heures chaque semaine à se déplacer, soit 41 minutes de plus qu'il y a 10 ans.

La mobilité locale, incluant le week-end représente en volume l'essentiel des déplacements (98,7 % de l'ensemble des déplacements des personnes résidant en France).

Graphique 4 : évolution du budget temps quotidien par classe d'âge entre 2008 et 2019

En minutes



Champ : déplacement des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, enquête nationale transports et déplacements 2007-2008 (SOeS-Insee-Inrets)

partie 2

La mobilité à longue distance des Français en 2019

— En 2019, les Français ont réalisé en moyenne 6,3 voyages à plus de 80 kilomètres de leur domicile (voyage « longue distance »). Au total, cela représente près de 374 millions de voyages dont les destinations sont un peu plus éloignées du domicile que 10 ans auparavant.

La France métropolitaine reste la première destination, avec près de 86 % de l'ensemble des voyages.



partie 2 : la mobilité à longue distance des Français en 2019

Les Français sont également amenés à se déplacer plus loin : la mobilité à longue distance se définit par les voyages les emmenant à plus de 80 km de chez eux, qu'ils soient effectués à titre professionnel ou pour des raisons personnelles (vacances, loisirs, visites, etc.). Les voyages comportent au minimum deux déplacements (un aller et un retour) et parfois plus, lorsqu'ils occasionnent un changement de lieu d'hébergement ou une distance importante (supérieure à 80 km à vol d'oiseau du point de départ).

LES VOYAGES LONGUE DISTANCE EN HAUSSE DE 4,4 % ENTRE 2008 ET 2019

En 2019, les Français ont réalisé 374,1 millions de voyages à plus de 80 km de leur domicile. Ce sont 15,8 millions de voyages de plus qu'en 2008, soit une augmentation de 4,4 %. Rapportés à la population, cela représente 6,3 voyages annuels par personne. Ce chiffre est stable par rapport à 10 ans auparavant (6,4 voyages annuels par personne en 2008) – (tableau 1). L'augmentation du nombre de voyages est principalement portée par la croissance démographique sur la période (+ 5,9 %).

LES FRANÇAIS PASSENT EN MOYENNE 27,9 NUITÉES PAR AN EN VOYAGE

Plus dynamique que le nombre de voyages, le nombre de nuitées progresse de 11,5 % en 10 ans. En 2019, ce sont ainsi 1,7 milliard de nuitées qui sont passées en voyage en dehors du domicile.

Un voyage comprenant en moyenne 4,4 nuitées (+ 0,3 nuitée par rapport à 2008), les Français ont passé en moyenne 27,9 nuitées en voyage en 2019 (soit 1,4 nuitée de plus qu'il y a 10 ans) – (tableau 1).

Tableau 1 : nombre de voyages et de nuitées en 2008 et 2019

En millions

	2008	2019
Voyages (en millions)	358,3	374,1
Voyages/pers.	6,4	6,3
Nuitées (en millions)	1 488,8	1 659,4
Nuitées/pers.	26,5	27,9

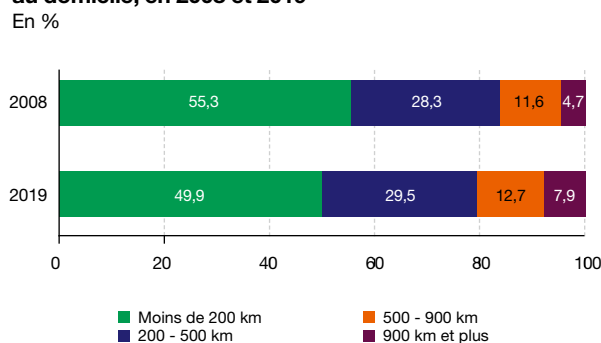
Champ : voyages des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, enquête nationale transports et déplacements 2007-2008 (SOeS-Insee-Inrets)

UN VOYAGE SUR CINQ CONDUIT À PLUS DE 500 KM DU DOMICILE

En 2019, la part des voyages qui conduisent à moins de 200 km du domicile baisse de 5,4 points (186,5 millions de voyages), alors que ceux qui conduisent à plus de 900 km progressent de 3,2 points (29,7 millions de voyages, soit 7,9 % des voyages). C'est au-delà de cette distance que les séjours sont les plus longs (13,3 nuitées/voyage en moyenne), le nombre moyen de nuitées par voyage progressant avec l'éloignement au domicile (graphique 5).

Graphique 5 : répartition des voyages selon la distance au domicile, en 2008 et 2019



Champ : voyages des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, enquête nationale transports et déplacements 2007-2008 (SOeS-Insee-Inrets)

LA DESTINATION LA PLUS FRÉQUENTE RESTE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

Si la France métropolitaine reste très largement la destination majoritaire (85,8 % des voyages), la part des voyages vers les Drom et l'étranger augmente de 3,1 points en 10 ans. Elle s'établit désormais à 14,2 %, soit 53 millions de voyages (graphique 6).

En ce qui concerne les voyages à destination des Drom, leur nombre reste stable entre 2008 et 2019 (environ 1 million de voyages annuels).

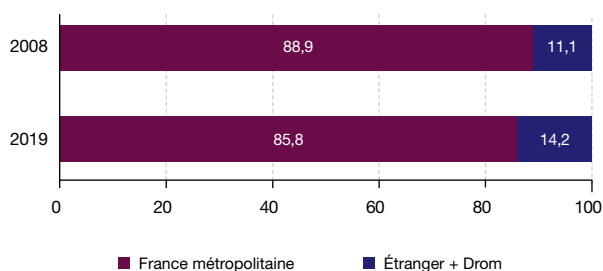
En 10 ans, l'augmentation des voyages vers l'étranger (hors Drom) est portée très principalement par l'accroissement des voyages à destination de l'Europe continentale. En hausse de 9,7 millions, les voyages en Europe s'établissent à 39,9 millions de voyages annuels en 2019, soit 76,7 % des voyages à l'étranger.

Les voyages restent stables vers l'Afrique (6,3 millions de voyages) et vers les Amériques (2,3 millions de voyages), représentant respectivement 12,0 % et 4,4 % des voyages à l'étranger. Les destinations vers l'Asie/Océanie progressent de 2 millions en 10 ans et atteignent 3,6 millions en 2019, soit 6,9 % des voyages à l'étranger (graphique 7).

partie 2 : la mobilité à longue distance des Français en 2019

Graphique 6 : répartition des voyages en 2008 et 2019 selon la destination

En %

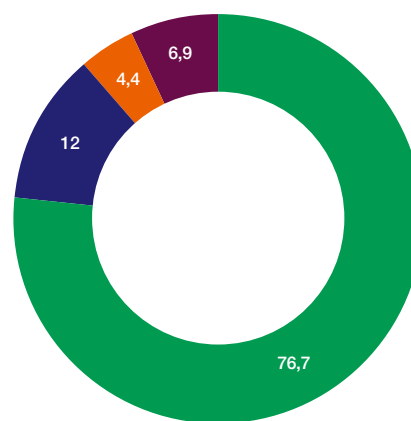


Champ : voyages des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018–2019 ; Insee, enquête nationale transports et déplacements 2007–2008 (SOeS-Insee-Inrets)

Graphique 7 : répartition des voyages à l'étranger (hors Drom) en 2019 par grande zone géographique

En %



■ Europe
■ Afrique
■ Amériques
■ Asie/Océanie

Champ : voyages des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018–2019 ; Insee, enquête nationale transports et déplacements 2007–2008 (SOeS-Insee-Inrets)

LES MOTIFS PERSONNELS SONT MAJORITAIRES

En 2019, les voyages personnels⁴ représentent 81,1 % de l'ensemble des déplacements longue distance et les motifs professionnels 18,9 % ; une répartition stable sur 10 ans. En moyenne, un voyage professionnel dure 1,2 nuitée, lorsqu'un voyage personnel dure 5,2 nuitées.

Rendre visite à la famille et aux amis est le premier motif des voyages personnels (39,7 % en 2019, soit 120,3 millions de voyages), une part en baisse de 4 points en 10 ans. Partir en vacances ou rejoindre une résidence secondaire ou occasionnelle est le deuxième motif (32,9 %, soit 99,9 millions de voyages), en augmentation de 3,9 points depuis 2008

(tableau 2). Ce sont ces déplacements qui occasionnent les plus longs séjours en moyenne (8,9 nuitées/voyages). 14,8 % des voyages pour motif personnel concernent des activités de loisirs.

Tableau 2 : répartition des voyages et des nuitées en 2019 selon le motif

	Voyages		Nuitées		Nuitées/voy.
	En millions	En %	En millions	En %	
Professionnel	70,9	18,9	83,9	5,1	1,2
Personnel	303,2	81,1	1 575,5	94,9	5,2
dont visite à des proches	120,3	39,7	477,2	30,3	4,0
dont vacances et résidence secondaire ou occasionnelle	99,9	32,9	888,3	56,4	8,9
dont loisirs	44,9	14,8	102,4	6,5	2,3
dont autre	38,0	12,5	107,7	6,8	2,8
Ensemble	374,1	100,0	1 659,4	100,0	4,4

Champ : voyages des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Note de lecture : les autres motifs de voyages peuvent notamment comprendre des démarches administratives, de soins, d'achats ou encore d'accompagnements qui occasionnent des déplacements de longue distance.

Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018–2019 ; Insee, enquête nationale transports et déplacements 2007–2008 (SOeS-Insee-Inrets)

⁴Voir définitions.

partie 2 : la mobilité à longue distance des Français en 2019

LES VOYAGES SE FONT PRINCIPALEMENT EN VOITURE

La voiture reste le premier mode de transport utilisé : elle est privilégiée pour 72,4 % des voyages en 2019. Ce sont ainsi 270,9 millions de voyages qui sont réalisés en voiture. Viennent ensuite :

- le train utilisé pour 51,7 millions de voyages, soit 13,8 % des voyages ;
- l'avion utilisé pour 35,1 millions de voyages, soit 9,4 % de l'ensemble des voyages. Ce mode progresse le plus par rapport à 2008 avec 14,6 millions de voyages supplémentaires ;
- l'autocar dont la part est stable à 2,5 % de l'ensemble des voyages avec 9,2 millions de voyages.

La progression de l'avion est d'abord la conséquence directe de la modification de la structure des voyages selon la distance au domicile, et notamment de l'accroissement des voyages qui conduisent à plus de 900 km et pour lesquels

l'avion est le mode le plus systématiquement utilisé. 23,4 millions de voyages de 900 km ou plus sont réalisés en avion en 2019 (soit 78,7 % des voyages pour ces distances), contre 12,6 millions en 2008 (*graphique 8*).

LES VOYAGES EN AVION AUGMENTENT POUR LES VOYAGES PERSONNELS

Les voyages pour motifs personnels (303,2 millions de voyages) sont ceux pour lesquels la hausse de la part de l'avion est la plus notable (+ 4,3 points, pour 9,7 % de ces voyages en 2019). Ces voyages connaissent également une baisse marquée de la part de la voiture (- 4,4 points en 10 ans, soit 74,6 % des voyages personnels), quand les autres modes (notamment le train à 11,1 %) sont stables (*graphique 9*).

Graphique 8 : nombre de voyages par classe de distance et part modale en 2008 et 2019

En millions



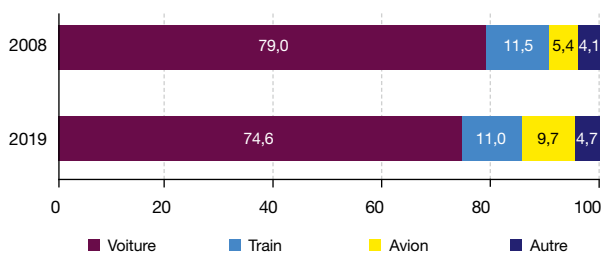
Champ : voyages des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, enquête nationale transports et déplacements 2007-2008 (SOeS-Insee-Inrets)

partie 2 : la mobilité à longue distance des Français en 2019

Graphique 9 : répartition des modes des voyages personnels par mode en 2008 et 2019

En %



Champ : voyages des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, enquête nationale transports et déplacements 2007-2008 (SOeS-Insee-Inrets)

VOYAGES PERSONNELS : DES MODES DE TRANSPORT DIFFÉRENTS SELON LES ÂGES

Les modes de transport pour les voyages personnels varient selon les tranches d'âge (tableau 3) :

- les 19-24 ans sont ceux qui utilisent le moins la voiture (59 % de leurs voyages) et le plus le train (25,5 %) ;
- les 25-34 ans sont ceux qui ont le plus recours à l'avion (14,1 % de leurs voyages), à peu près dans la même proportion que le train (14,9 %). C'est aussi dans cette

catégorie d'âge que le recul de la voiture est le plus net entre 2008 et 2019 (- 13,2 points) ;

- les 35-54 ans privilégient l'avion comme deuxième mode de transport après la voiture, devant le train ;
- à partir de 55 ans, les comportements sont proches de la moyenne : la voiture est utilisée pour 77,5 % des voyages, le train pour 9,4 % et l'avion pour 8,1 %.

Tableau 3 : répartition modale des voyages personnels par classe d'âge

En %

	Modes de transports			
	Voiture	Train	Avion	Autre
Moins de 18 ans	73,5	9,3	7,0	10,1
19-24 ans	59,0	25,5	11,8	3,7
25-34 ans	69,4	14,9	14,1	1,7
35-44 ans	78,0	8,9	10,5	2,7
45-54 ans	79,8	6,6	10,3	3,3
55 ans et plus	77,5	9,4	8,1	5,0
Ensemble	74,6	11,0	9,7	4,7

Champ : voyages des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.


Sources : SDES, enquête mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, enquête nationale transports et déplacements 2007-2008 (SOeS-Insee-Inrets)

Conditions générales d'utilisation

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille — 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992 — art. L.122-4 et L.122-5 et Code pénal art. 425).

Dépôt légal : avril 2023
ISSN : 2557-8138 (en ligne)


Directrice de publication : Béatrice Sédillot
Coordination éditoriale : Laurianne Courtier
Infographie : Bertrand Gaillet
Maquettage et réalisation : Agence Citizen Press



L'enquête nationale sur la mobilité des personnes, réalisée par le Sdes et l'Insee en 2019, constitue une source unique de données permettant de disposer d'un panorama complet de la façon dont les Français se déplacent. Cette enquête est réalisée tous les dix ans.

L'analyse des résultats montre qu'en 2019 les Français réalisent trois déplacements (dans un rayon de 80 km autour de leur domicile) par jour en semaine. Ils consacrent 1 h 02 à se déplacer, soit 6 minutes de plus qu'en 2008. Même si la voiture est un peu moins utilisée, elle reste le premier mode de transport et représente 63 % des déplacements. Dans les espaces hors unité urbaine, elle est encore utilisée pour quatre déplacements sur cinq, alors que son usage baisse dans les plus grandes unités urbaines. Par rapport aux hommes, les femmes prennent moins la voiture et plus souvent les transports en commun. Les pratiques évoluent également selon l'âge : ce sont les 15-18 ans qui utilisent le plus les transports en commun tandis que les 45-54 ans sont les plus gros usagers de la voiture et c'est à partir de 75 ans que l'on marche le plus.

Les Français ont réalisé 374 millions de voyages de longue distance. La France métropolitaine reste leur destination privilégiée, même si la part des destinations vers les Drom et l'étranger augmente. 72 % des voyages sont réalisés en voiture. La part de l'avion progresse et atteint près de 10 %.



**La mobilité
locale et longue
distance
des Français**

Enquête nationale
sur la mobilité des
personnes en 2019

Service des données et études statistiques

Sous-direction des statistiques des transports

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr